



# Le Mag

DE  
PLÉNEUF VAL-ANDRÉ

**04**

Les  
temps forts  
de l'automne

**06**

Dans ma ville

**10**

DOSSIER

UN SCHÉMA  
VÉLO POUR  
2022

**18**

Agenda

JANVIER  
FÉVRIER  
2022

N°2



*Meilleurs vœux*



02 96 72 24 35  
www.restaurant-lebiniou.fr  
contact@restaurant-lebiniou.fr  
121, rue Clemenceau  
Pléneuf-Val-André

**Le Biniou**  
• CUISINE BISTRONOMIQUE •



**Ethique Immobilier**

L'immobilier haut de gamme [ethiqueimmo.com](http://ethiqueimmo.com)



**Nathalie REVEL - 06 67 09 60 72**



**SPA MARIN du VAL ANDRÉ**  
THALASSO RESORT \*\*\*\*




43, rue Charles de Gannes - **PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ** - 02 56 57 50 00 - [lespamarin.com](http://lespamarin.com)

**Galettes et Fourchettes**

Galetterie à emporter

02 96 77 45 93

FR-BIO-13  
Agriculture France



11bis rue du parc (place de l'Amirauté)  
22370 **PLÉNEUF VAL ANDRÉ**



**LE VAL**

Primeurs - Epicerie fine - Fromages  
Fleurs / Plantes - Décorations

02 96 33 36 10

**Pléneuf-Val-André**

**LE VAL** ARTISAN BOUCHER

Boucherie - Charcuterie  
Rôtisserie - Traiteur

02 96 61 95 60

**Pléneuf-Val-André**

Moins cher sur tout, notre objectif depuis toujours !

**E.Leclerc**

[leclercdrive.fr](http://leclercdrive.fr)  
Nos courses en 1 clic!

la billetterie  
E.LECLERC

Location  
E.Leclerc

Pressing des  
Chênes

OUVERT du Lundi au Samedi 9h-19h30

**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ 02 96 72 82 72**


Artisan × Boulanger × Pâtissier




Marie & Maxime **Le Foll**

02 56 44 68 54 - 10 rue Maréchal Foch - **PLÉNEUF VAL ANDRÉ**

OBSÈQUES - MARBRERIE - PRÉVOYANCE



**02 96 70 04 19**

[pf-larvor@orange.fr](mailto:pf-larvor@orange.fr)  
16, rue d'Erquy  
**Pléneuf-Val-André**

ROBERT-DENIS-BONIN

## 04

TEMPS FORTS  
EN IMAGES

## 06

DANS MA VILLE

## 08

INITIATIVES  
LOCALES

## 09

VIE  
ASSOCIATIVE

## 10

UN SCHÉMA VÉLO  
POUR 2022

## 13

NOUVEAUTÉ  
COLLECTE  
DÉCHETS

## 18

AGENDA



## Chères Pléneuviennes, chers Pléneuvien,

Cette première année de mandat nous a permis d'engager et de réaliser de nombreux projets comme la refonte du site internet et du magazine d'information de la ville, la création d'un logo de promotion touristique, l'installation d'un Conseil Économique Social Environnemental Local (CESEL), de même que l'enregistrement et la diffusion en direct des conseils municipaux, voire le surclassement touristique de la commune (20 – 40 000 habitants).

Le départ de la Trésorerie nous a contraints à être réactifs afin d'obtenir l'un des trente-deux Espace France Services (EFS) du Département. Ce nouvel outil nous permet de recréer du service public en mettant en relation directe les administrés et les services de l'Etat (Pôle emploi, les impôts, IRCANTEC, etc.). Ce fut l'occasion d'y adjoindre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de le doter d'une vraie structure d'accueil.

La délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports est en discussion avec les services de l'Etat et des scénarios sont à l'étude. Nous espérons très prochainement offrir un tel service pour renforcer la proximité et réduire les délais de délivrance des titres.

Après de nombreuses négociations, la ville de Pléneuf-Val-André et le groupe Partouche ont trouvé un accord pour ouvrir le restaurant panoramique du casino au 1er janvier 2023. Il en ressort que l'exploitant se voit déchargé de sa double obligation de restauration, au profit d'un restaurant bistronomique à l'étage et d'un bar lounge au rez-de-chaussée. Ceci s'accompagnera de travaux et de l'ouverture de l'entrée historique avec le tourniquet. Dans cet esprit, la ville a rebaptisé le parking « des régates » en parking « du casino ».

Face à la diminution du nombre de classes à l'école publique, nous avons souhaité en collaboration avec l'Office Public de la langue bretonne ouvrir une classe bilingue (français – breton) en maternelle. Ce projet qui devrait se concrétiser à compter de la rentrée prochaine est complémentaire de nos démarches visant à ouvrir une classe ULIS. Nous souhaitons ainsi diversifier l'offre éducative de notre école et renforcer son attractivité.

Afin de favoriser l'installation de jeunes actifs nous souhaitons mettre en place le bail réel solidaire (BRS) sur notre commune. Ce nouveau dispositif a l'avantage d'imposer à l'acheteur d'être en résidence principale et de ne pas lui permettre de faire de la spéculation immobilière. Le prix de revente étant encadré et actualisé sur l'indice de la construction.

Notre département ne disposant pas d'un organisme foncier solidaire, nous sommes en cours de réflexion avec les services de la Préfecture pour mettre en place un tel Établissement. Ce dispositif est nécessaire aux communes littorales qui sont soumises à 25% de logements sociaux et qui souffrent parallèlement de la spéculation foncière, des locations saisonnières, du Airbnb et de l'inconstructibilité liée à la loi « littoral ».

Pour finir, le 21 décembre dernier, l'Association pour la Qualité de la vie à Pléneuf-Val-André (AVA) a été déboutée par le tribunal administratif de Rennes de sa demande visant à faire suspendre les travaux du projet Amirauté, faisant courir le risque pour la collectivité de perdre une subvention du département de 250 000 €.

Nous pouvons nous réjouir de cette décision qui nous permettra de démarrer la phase 1 du projet Amirauté courant premier trimestre 2022.

En ce début d'année 2022, je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux. Bloavezh mat,

**PIERRE-ALEXIS BLÉVIN**  
Maire de Pléneuf-Val-André

**Résidents secondaires :** pour être destinataire des 6 numéros annuels du Mag version papier, vous pouvez vous abonner pour un montant de 15 € / an. Ecrivez-nous à l'adresse [communication@pva.bzh](mailto:communication@pva.bzh)

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre-Alexis Blévin, Maire

## RÉDACTION

Mairie de Pléneuf-Val-André,  
Service communication,  
culture, événements

## CRÉDITS PHOTOS

Jean-Pierre Gloro, Emmanuel Berthier,  
Vincent d'Eaubonne, Dominique  
Denis, Alexandre Lamoureux, Service  
communication culture événements, Studio  
Yzatis pour le plan de la Vélomaritime,  
Istock photo.

## CONCEPTION GRAPHIQUE

Dezzig

RÉGIE PUBLICITAIRE, MISE  
EN PAGE & IMPRESSION  
Éditions Armoric

Magazine imprimé à 2 900 ex.



PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ.FR

Retrouvez-nous sur :





## INAUGURATION DE L'ESPACE FRANCE SERVICES

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre, M. Thierry Mosimann, Préfet des Côtes d'Armor, est venu inaugurer l'espace France Services de Pléneuf-Val-André, en présence de nombreux élus locaux.

M. le Maire a salué le travail des différents services municipaux et de l'équipe qui a permis de créer cet équipement dans un délai relativement court.

« *Au service des administrés qu'ils soient de Pléneuf-Val-André ou d'autres communes, il renforce notamment la proximité des services de l'État auprès de nos habitants et rend un service de proximité à une population de plus en plus éloignée de la prise de décision* » a souligné M. le Maire dans son discours inaugural.

Dans les locaux de l'ancienne trésorerie, l'équipe composée de deux

animateurs France Services et d'une conseillère numérique accueille les administrés pour les conseiller sur les démarches administratives usuelles (immatriculation, consultation des espaces personnels auprès des opérateurs nationaux, ateliers numériques, etc.).

À noter que les animateurs France Services ne remplacent pas les services instructeurs des dossiers des usagers (ANTS, impôts, CAF, MSA, retraite, etc.).

De nouveaux partenaires sont également présents :

- Comité départemental de l'accès au droit (CDAD 22) – le 2<sup>e</sup> lundi du mois (après-midi) pour la permanence de la juriste,
- Familles rurales pour un Point Conseil Budget – le 2<sup>e</sup> mercredi du mois (matin).

Depuis l'ouverture en octobre rue Georges Le Breton, les accompagnements sur rendez-vous et en flux ont augmenté et se diversifient. Les ateliers informatiques ont également du succès (cf dates des prochains ateliers p.7). Les usagers apprécient de pouvoir bénéficier des informations et/ou une orientation vers un partenaire auprès de personnes physiques. Il est constaté que l'accompagnement dans les démarches dématérialisées est nécessaire et soulage énormément les personnes de tout âge.



Infos pratiques : 02 96 63 13 03  
france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

(sauf les mercredis et jeudis après-midi)



## UNE RUE EN HOMMAGE AU COMMANDANT LOUIS PERCEPIED

Le 21 octobre 2021, une rue du nouveau lotissement des Dîmes a reçu le nom de l'enseigne de vaisseau Louis Percepiéd, officier du commando marine De Montfort, mort pour la France le 25 avril 1961 lors des combats du Djebel Mazer en Algérie. Un hommage militaire lui a été rendu lors de l'inauguration de la plaque suivi d'un dépôt de gerbes sur sa tombe au cimetière communal en présence de sa famille, de délégations du commando marine De Montfort de Lorient, de l'amicale nationale des fusiliers marins et commandos, des porte-drapeaux des anciens combattants, FNACA, cols-bleus et médaillés militaires.



## RETOUR SUR LA 6<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON DES MÉTIERS D'ARTS



Deux fois reporté en raison de la pandémie, le rendez-vous des artisans d'art a séduit près de 2500 visiteurs dans les salles d'exposition de la digue durant le week-end de la Toussaint. 10 exposants ont partagé leurs savoir-faire en dorure et marqueterie, restauration et décoration de meuble, ébénisterie, restauration de tableaux, lutherie, taille de pierre, céramique, scénographie et création de vitraux. Le photographe Eric Giamattei, a présenté une première exposition sur le geste d'art via les portraits de la tapissière Manuela Trehorel, du luthier Maxime Jan, de l'ébéniste Franck Audouard et du forgeron Julien Demangeon. Un travail photographique qui se prolongera par la publication d'un ouvrage, complété par de nombreux autres nouveaux portraits d'artisans.

## LANCEMENT DES ATELIERS MÉMOIRE

La conférence "ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ?" et les 5 ateliers consécutifs ont fait le plein de participants qui ont pu bénéficier des conseils d'une psychologue spécialisée. Un programme proposé par le réseau "Bien vieillir en Bretagne", la Maison du Département et l'association Brain Up, dans les nouveaux locaux de l'Espace France Services. Une liste d'attente est d'ores et déjà constituée pour l'année prochaine !

## REPAS DES AÎNÉS, UN TEMPS DE CONVIVIALITÉ APPRÉCIÉ

Jeudi 2 décembre, 90 personnes se sont retrouvées à l'occasion du repas annuel des aînés. Une ambiance conviviale animée par le groupe Rozanim autour d'un menu composé par le traiteur Eric Jouan.



## MICHEL GRIMAUD ET PATRICE LE BRUN MÉDAILLÉS DE LA VILLE



M. le Maire a eu le plaisir de remettre la médaille de la Ville à deux personnalités marquantes de la commune de Pléneuf-Val-André, qui y ont consacré une partie de leur vie afin d'en assurer le dynamisme touristique et économique pour ce qui est de Patrice Le Brun et de préserver son patrimoine historique en ce qui concerne Michel Grimaud. L'occasion de remercier l'historien local pour ses nombreux dons de témoignages historiques au Fonds ancien communal.



ÉCOLE PUBLIQUE ANDRÉ GUIGOT



## PROJET D'OUVERTURE D'UNE CLASSE BILINGUE FRANÇAIS-BRETON

En lien avec l'Office public de la langue Bretonne et le Rectorat, la municipalité soutient l'ouverture d'une classe bilingue à la rentrée 2022. Plus de 19 000 élèves bénéficient actuellement en Bretagne d'un enseignement bilingue dans 194 communes et près de 600 établissements, soit une croissance des effectifs de près de 50 % ces 10 dernières années. Concernant le pôle de Lamballe, dans la carte 2020-2021, la commune de Pléneuf-Val-André est mentionnée pour une réflexion en vue d'une ouverture en 2022. « Les différents tests réalisés par l'Education nationale ont mis en évidence que les enfants scolarisés dans l'enseignement bilingue ont des compétences intellectuelles en avance dans divers domaines à catégorie socio-professionnelle équivalente ! » souligne l'Office public de la langue bretonne.

**+** En savoir + : rendez-vous pour une réunion publique d'information  
lundi 17 janvier à 18 h, école André Guigot

## UN NOUVEAU CIRCUIT DE BILLES

Initié par les élèves de l'école du CP au CM2 élus au Conseil des Enfants, un projet de circuit de billes a été concrétisé dans la cour de récréation. Un budget de 2000 € financé par la municipalité. Une belle initiative qui remet au goût du jour les célèbres tournois de billes dans les bacs à sable.



## OUVERTURE D'UNE HALTE RELAIS® FRANCE ALZHEIMER



L'association France Alzheimer ouvre une première Halte Relais dans le département à Pléneuf-Val-André, à la salle des activités du tertre du Bourg. Un lieu pour accueillir les personnes souffrant de cette pathologie, afin d'offrir un temps de répit aux aidants.

**+** Horaires : le mardi matin de 9 h à 12 h.  
Contact pour inscriptions du mardi au vendredi :  
02 96 60 85 42



## ILS REJOignent LA MAIRIE

**Cécile Paillot** rejoint le Conseil municipal en remplacement d'Aurélie Rabaux ; **Salomé Bigot**, au service communication/ culture/événements et **Romain Peters**, en remplacement de Brigitte Barrachin qui a fait valoir ses droits à la retraite.



## COUP DE POUCE AVEC LES BONS D'ACHATS DU CCAS

Le Centre communal d'action sociale renouvelle l'opération "bons d'achats de Noël" à l'attention des personnes bénéficiaires des minima sociaux. Utilisables exclusivement dans les commerces de proximité pléneuviens avant le 31 janvier 2022.

**+** À retirer au CCAS  
1 rue Georges Le Breton - Pléneuf

# LES PROCHAINS ATELIERS NUMÉRIQUES DE L'ESPACE FRANCE SERVICES



## PARCOURS ORDINATEUR

DÉCOUVERTE DE L'ORDINATEUR ET DE LA SOURIS

3 janvier 10 h / 7 janvier 14 h

CRÉER ET UTILISER SA BOÎTE MAIL

5 janvier 14 h / 9 février 14 h / 21 février 10 h / 25 février 14 h

DÉCOUVERTE DU CLAVIER

10 janvier 10 h / 14 janvier 14 h

RECEVOIR ET ENVOYER

UNE PIÈCE JOINTE PAR MAIL

12 janvier 14 h / 16 février 14 h / 28 février 10 h

SE REPÉRER SUR LE BUREAU DE L'ORDINATEUR

17 janvier 10 h / 21 janvier 14 h

METTRE EN PAGE UN DOCUMENT SUR UN TRAITEMENT DE TEXTE

19 janvier 10 h

COMMUNIQUER AVEC SES PROCHES EN VIDÉO

19 janvier 14 h / 23 février 14 h

FAIRE UNE RECHERCHE INTERNET

31 janvier 10 h / 4 février 14 h

## PARCOURS SMARTPHONE

DÉCOUVERTE DU SMARTPHONE ET DE LA TABLETTE

3 janvier 14 h / 6 janvier 10 h / 21 février 14 h / 24 février 10 h

UTILISER LES APPLICATIONS DE BASE

10 janvier 14 h / 13 janvier 10 h / 28 février 14 h / 3 mars 10 h

GÉRER LES APPLICATIONS SUR SON APPAREIL

17 janvier 14 h / 20 janvier 10 h

UTILISER UNE APPLICATION DE VISIOCONFÉRENCE

24 janvier 14 h / 27 janvier 10 h

INTÉGRER SON PASS SANITAIRE SUR SON SMARTPHONE

26 janvier 10 h

CRÉER UN POINT D'ACCÈS MOBILE

31 janvier 14 h / 3 février 10 h

Ateliers thématiques

UTILISER LES SERVICES

DE SANTÉ EN LIGNE

5 janvier 10 h

## ATELIERS THÉMATIQUES

INTRODUCTION AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

12 janvier 10 h

SE CONNECTER À INTERNET

24 janvier 10 h / 28 janvier 14 h

GÉRER VOS MOTS DE PASSE

7 février 10 h / 11 février 14 h

LES COOKIES INFORMATIQUES

9 février 10 h


SÉCURISER SES ACHATS SUR INTERNET

14 février 10 h / 18 février : 14 h

RECHERCHER UN EMPLOI EN LIGNE

23 février 10 h

Programme sous réserve de modifications

 Ateliers gratuits ouverts à tous, sur inscription uniquement. Places limitées.

Renseignements et inscriptions à l'espace France Services, rue Georges Lebreton :

02 96 63 13 03 - [ljarnet@pva.bzh](mailto:ljarnet@pva.bzh)

## RAPPEL



**Marché de Dahouët**

TOUS LES SAMEDIS MATINS

De 8 h à 14 h l'été  
De 8 h 30 à 13 h 30 à partir de septembre

Huîtres, poissons  
Crêpes et galettes  
Pain artisanal  
Légumes et fruits de saison  
Alimentation exotique créole Réunion

Quai des Terres-Neuves  
Port de Dahouët

## HOMMAGE AUX SAPEURS POMPIERS PLÉNEUVIENS

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe samedi 4 décembre 2021, M. le Maire a rendu hommage à l'engagement des sapeurs pompiers, en présence du député Hervé Berville. Le niveau d'intervention est resté sensiblement identique à 2020, avec 685 sorties en 2021. Le chef de centre a souligné les efforts de formation des effectifs, et rappelé que 8 personnes ont rejoint le centre d'incendie et de secours de la commune.



## FRANCIS HOUZÉ ÉLEVÉ AU RANG DE COMMANDEUR DU MÉRITE AGRICOLE

Lors de la remise des insignes de commandeur du Mérite Agricole le 19 novembre dernier en Mairie de Saint-Alban, M. Jean Salmon, ancien Président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, a remis la plus haute distinction du Ministère de l'Agriculture à M. Francis Houzé, natif de Pléneuf-Val-André, en soulignant "un moment particulier de la vie professionnelle agricole du Département : la reconnaissance du travail de l'engagement et des services rendus à la collectivité" en tant qu' "acteur important de la vie, de l'organisation et de l'évolution du monde agricole de ce département et de cette région, en particulier dans le domaine de l'élevage, le porc en particulier".



## Re Max, un nouveau concept d'agence immobilière

Franchise établie en France depuis 2014, Remax Liberty se singularise par l'étendue de son réseau depuis sa création il y a 47 ans aux Etats-Unis. Charles Ollivier vient d'être recruté pour développer le secteur de Pléneuf-Val-André et ses environs. L'agence s'appuie sur les compétences en financement et en gestion de patrimoine de la société LFBI implantée en Côtes d'Armor par Loïc François et ses 6 conseillers en gestion de patrimoine. A noter que l'agence recrute de nouveaux collaborateurs motivés par une société en pleine expansion avec une formation maison à la clé !



**+** Pour vendre, louer ou acheter sur le secteur, ou vous accompagner sur tout projet immobilier, ne pas hésiter à contacter Charles Ollivier au 06 48 47 06 44.



## Le quartaud {quarto}, nouvelle cave et bar à vin au Val-André

A tout juste 26 ans, Clément Pavy ouvre sa cave et un bar à vin estival. Plongé dans le monde de l'hôtellerie-restauration depuis l'enfance où il grandit dans l'hôtel restaurant de ses parents à Saint-Cast le Guildo, Clément s'oriente vers des études aux lycées hôteliers de Lannion puis de Dinard. Après un BTS en hôtellerie restauration, il se spécialise en sommellerie via une mention complémentaire. Il débute sa carrière de sommelier à Paris dans un restaurant étoilé, puis dans un restaurant doublement étoilé. Soif de voir autre chose, il rejoint ensuite le bistrot parisien "Le bon Georges" réputé pour sa carte des vins avec 2000 références pour 20 000 bouteilles en stock et ses mets typiquement français ! Amoureux de sports nautiques et de sa Bretagne natale, Clément projette de revenir s'installer en Bretagne. Lorsqu'il découvre la crêperie La Dérive à deux pas de la plage, il saute sur l'occasion et lance son projet de cave et bar à vin (uniquement en soirée de mai à septembre), pour y proposer des vins "vivants" issus de vignerons passionnés et amoureux de leurs terroirs, conduisant la vigne en agriculture biologique, biodynamique ou naturelle et des plats simples à partager (ou non !) issus de produits de saison et du marché.

**+** Contact : 06 40 86 96 97 / [contact@lequartaut.com](mailto:contact@lequartaut.com) / Réseaux sociaux @lequartaut

## Graines de liens : lien social, partage et loisirs



L'entreprise Graine de liens a été fondée en 2019 par Françoise Balay, titulaire d'un BPJEPS en animation sociale. Elle accompagne personnes âgées et enfants handicapés à domicile ou en structures spécialisées. L'objectif de ce dispositif : rompre l'isolement et garder les acquis à travers des activités sur-mesure, en fonction des centres d'intérêt de la personne. Pour n'en citer que quelques uns, cela peut être du jardinage, de la lecture ou encore des ateliers de mandalas végétaux. Un temps de relais aux aidants sur les secteurs de Lamballe, Saint-Brieuc et Pléneuf-Val-André.

**+** Contact : 06 62 68 78 66 [f](https://www.facebook.com/grainesdeliens22) [grainesdeliens22](https://www.facebook.com/grainesdeliens22). Possibilité de CESU.

## Un message de l'Office de tourisme à l'attention des professionnels



L'équipe de l'Office de tourisme va prendre contact dans les semaines qui viennent par mail, par téléphone ou en rendez-vous dans vos établissements pour vous proposer un partenariat. «Rejoindre un réseau d'acteurs locaux et ensemble, renforcer la notoriété de notre destination, puis, accueillir les visiteurs, les

faire circuler et consommer sur notre territoire : à travers ce partenariat annuel, vous renforcez la visibilité de votre activité et participez aux actions de l'Office de Tourisme en conquête de clientèle”.

**+** 02 57 25 22 22  
[info@capderquy-valandre.com](mailto:info@capderquy-valandre.com)  
avant le 23 janvier 2022



## Energiologie

Agnès et Xavier ont ouvert leur cabinet d'énergiologie fin 2021. Formés tous les deux à cette technique, ils pratiquent le massage et la vision énergiologique - une thérapie douce basée sur la vision et la perception des origines énergétiques de nos maladies. "Chacun de nous a besoin d'être en paix pour être à sa juste place dans ce monde. Une séance d'énergiologie permet d'apaiser les maux physiques et/ou émotionnels”.

**+** Contact : Agnès 07 83 53 36 89 et Xavier 06 52 26 03 94



## Les prochaines conférences de l'UTL au Casino du Val-André

### Le 27 janvier 2022 à 14 h 30

L'effondrement du monde soviétique par Francis Demay. Fin de l'ère Brejnev, puis rêve de Gorbatchev et enfin effondrement, puis la Russie post-soviétique.

### Le 3 février 2022 à 14 h 30

Sax et saxophone par Jacques Ravenel, saxophoniste et pédagogue. Itinéraire d'Alphonse SAX et son invention «le Saxophone» ou l'histoire du saxophone à travers différents morceaux dont certains joués en direct.

### Le 31 mars 2022 à 14 h 30

Les folles inspirations de Salvator Dali par Jacqueline Duroc, Docteure en Histoire de l'art.

Les provocations du peintre, metteur en scène de son propre personnage ont souvent suscité la controverse, mais l'immense talent du fou de peinture éclate sur ses toiles.

+ d'infos : sur le site de l'Université du Temps Libre - [utlcotedepenthievre.weebly.com](http://utlcotedepenthievre.weebly.com)



## ASSOCIATIONS

### Demandes de subventions 2022

La date butoir pour le dépôt des dossiers de demandes de subventions 2022 est fixée au 31 janvier 2022.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de fournir un dossier complet dans lequel figurera :

- le budget prévisionnel de l'année 2022 avec un état détaillé pour chaque manifestation prévue (dépenses, recettes, entrées payantes ...),
- le relevé de l'ensemble des comptes bancaires de l'association.

# Téléthon

ANIMATIONS SPORTIVES

TOMBOLA

THÉÂTRE

MASSAGE SHIATSU DO

VENTE D'OBJETS DE NOËL

VENTE BOISSONS CHAUDES/PÂTISSERIES

Du 2 au 5 décembre 2021  
Pléneuf-Val-André

## Mobilisation associative pour le Téléthon

Malgré les aléas sanitaires et météo, les associations pléneuviennes se sont mobilisées lors du week-end de collecte du Téléthon. L'Amicale Cyclo, l'Amicale Gym, Les Jardins d'Arcadie, l'Aqua Wash et le Pass 22, les Béca Swing, CSPACE, Don du Sang, FCCP, le GCA, La boule Pléneuviennne, Les belles de Dahouët, Shiatsu Do, Taï Chi - La Vie du Corps ont pu collecter 3357.73 €.

## Le pass Culture accessible aux jeunes de 15 à 17 ans dès 2022



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les collégiens à partir de la 4<sup>e</sup> et tous les lycéens peuvent profiter d'un coup de pouce financier pour acheter des livres, aller au cinéma ou encore visiter un musée.

Pour activer le pass Culture, les bénéficiaires doivent télécharger une application, disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store, et remplir un dossier d'inscription. Différentes informations et pièces justificatives seront demandées, dont une copie de la carte d'identité et un justificatif de domicile.

Une fois le dossier dûment complété, l'inscription est vérifiée puis validée. Les activités et les produits culturels peuvent alors être achetés directement via l'application. En échange, les jeunes reçoivent un QR code à présenter en magasin ou à l'entrée de l'événement.



## Permanences de la Mission Locale du Pays de Saint-Brieuc à Pléneuf-Val-André

Asma Moustakim, chargée de projet, accueille les jeunes de 16 à 25 ans afin de les accompagner dans la réalisation de leur projet professionnel.

Elle leur apporte :

- une écoute,
- un appui - aussi bien pour l'orientation que la réorientation professionnelle,
- une intermédiation avec les employeurs (négociation d'un emploi ou stage),

- une réponse en termes d'aide financière pour la réalisation de votre projet professionnel (aide au permis, frais occasionnés pour se présenter à un stage ou un entretien pour une embauche, etc...).

C'est aussi l'occasion de vous faire part des différentes mesures dont vous pouvez bénéficier tels que la Garantie Jeune, la prépa projet, la prépa Avenir ou autres formations qualifiantes ainsi que la mobilité en Europe.

+ 02 96 50 84 50

Permanences : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de 9 h à 12 h à Pléneuf-Val-André

# PLENEUF-VAL-ANDRE ET LE DEVELOPPEMENT DU VELO

## UNE SITUATION FAVORABLE

- Les vallonements de la commune qui rendaient impossible les déplacements en vélo pour la plupart des habitants, ont été « aplanis » avec l'apparition des vélos à assistance électrique.
- La vélo maritime (E.V.4.), qui traverse la commune permet à de nombreux cyclotouristes de découvrir Pléneuf-Val-André et de séjourner dans les nombreux gîtes à leur disposition.
- Un nombre croissant de personnes souhaitent utiliser leur vélo pour leurs petits déplacements, travail, courses, avec différentes motivations : sport, santé, écologie, économies, etc...

## DES PROGRÈS À RÉALISER

Le développement du vélo pour une plus grande partie de la population passe par un besoin de se sentir en sécurité, et par des trajets simples et pratiques.

A quelques exceptions près, le réseau routier de Pléneuf-Val-André est inadapté à la pratique du Vélo :

- Bande cyclable sur le bas-côté de la route.
- Densité du trafic voiture.
- Réseau de bandes cyclables interrompues, sans destination, ni connections.
- Absence de stationnements adaptés.

Sur le territoire de la commune la Vélo Maritime reste très théorique. Seules deux zones protégées existent réellement sur la commune : la rue du Petit Train, puis un tronçon en direction d'Erquy depuis la rue de la Corderie.

## LES PROJETS

L'objectif est de créer un véritable axe de circulation vélo reliant le port de Dahouët au complexe sportif du Pont-Gagnoux s'appuyant sur la Vélo Maritime et constitué de « pistes cyclables séparées », de « vélo rues », de « carrefours protégés »... afin d'assurer un déplacement sécurisé et efficace entre les 3 pôles de la commune pour tous les utilisateurs de vélos.

Autour de cet axe central, un réseau transversal permettra de relier tous les quartiers de la commune en évitant les axes dédiés essentiellement au trafic des voitures.

Ce réseau transversal sera constitué des venelles, de chemins aménagés et des voiries secondaires qui desservent les différents quartiers.

Ce réseau urbain sera ensuite relié aux réseaux des communes voisines en créant en particulier :

- Une voie cyclable séparée de la départementale entre Dahouët et Le Poirier.
- Une voie cyclable séparée de la route de la libération entre le Pont-Gagnoux et le Rond-Point de Bienassis.

Le premier tronçon de ce projet verra le jour en 2022, Boulevard Kennedy.

### La Vélo Maritime



## AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD KENNEDY

À la suite de la construction du collège départemental, le boulevard Kennedy doit être remis en ordre en prenant compte de l'ensemble des usages suivants :

- Axe de circulation routière entre le bourg de Pléneuf et les hameaux de Saint-Mathurin, la ville Berneuf et la desserte des plages ;
- Desserte des collèges Jean Richepin et Saint-Anne-Saint-Joseph et de l'école primaire Saint-Sébastien. Cette desserte implique de nombreux usages :
  - Rotation et stationnement des bus scolaires matin et soir, devant les deux collèges ;
  - Dépose minute en voitures individuelles (plus d'une centaine de voitures en simultané) ;
  - Important trafic piétons aux sorties des écoles ;
  - Trafic 2 roues, vélos et vélo moteurs ;
  - Desserte et stationnement de la salle du Mille Club ;
  - Desserte de l'ancienne DDE (l'affectation de cette réserve foncière n'est pas déterminée à ce jour) ;
  - Desserte et stationnement résidentiel pour les riverains et pour la future résidence en cours de construction ;
  - Desserte du complexe sportif du Pont-Gagnoux.

**Tous ces usages ne doivent pas faire oublier l'objectif premier : la sécurité et le confort de circulation des piétons et des vélos.**

L'aménagement prévu comprend entre autres :

- Plusieurs zones de dépose minute aux abords des collèges, dont l'accès et le stationnement sont indépendants de la voie principale ;
- Le stationnement pour les bus scolaires au droit des entrées de chaque collège ;
- 4 plateaux surélevés pour sécuriser la traversée des piétons et des vélos et ralentir la vitesse des véhicules ;
- Une piste cyclable à double sens séparé de la voie principale ;
- Un rond-point permettant la liaison avec la rue de la Corderie, le complexe sportif du Pont-Gagnoux et permettant le retournement des bus scolaires ;
- L'effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone.

L'objectif est double :

- Assurer la **sécurité et l'efficacité des dessertes scolaires** matin et soir ;
- **Apaiser la circulation tout au long de l'année** et particulièrement en période estivale en faisant la part belle aux circulations douces, piétons et vélos.





**53.4** km  
de voirie communale  
entretenus

## MISSIONS

- Entretien de la voirie (nid de poules, gravillonnage de la voirie,...)
- Gestion de la signalisation verticale, horizontale et du marquage au sol
- Gestion du mobilier urbain
- Gestion de l'ensemble du domaine public
- Gestion des accotements de voirie (éparage, fauchage,...)
- Gestion des travaux sur le réseau des Eaux Pluviales
- Transport, mise en place et repli du matériel des festivités
- Réalisation des chantiers pour l'ensemble des services de la mairie

## MOYENS MATÉRIELS

- Un tracteur monté avec une épareuse
- Un tracteur monté avec la faucheuse d'accotement
- Un tracteur polyvalent (festivité, remorque)
- Un camion chantier 15T
- Un camion chantier 26T
- Un tracto-pelle
- Une mini-pelle
- Un rouleau compresseur
- Une remorque
- Un balai rotatif
- Une lame neige
- Un parc de stockage de matériaux
- Un parc de stockage matériel

## PLANIFICATION DES TÂCHES

- Travaux planifiés suivant les doléances des usagers
- Réunion hebdomadaire pour planifier les travaux des semaines suivantes
- Travaux récurrents planifiés par saison
- Équipe mobilisable à tout instant (exemple nettoyage de la digue suite coup de vent)

## PLAN D'ACTION POUR L'ANNÉE 2022

- Recensement de l'ensemble des busages de la commune
- Recensement des ouvrages d'art
- Recensement des curages à effectuer.

## L'ÉQUIPE VOIRIE : 5 AGENTS ET UN RESPONSABLE

Sur la photo de gauche à droite :

- **Ludovic RAULT**, directeur du Centre technique municipal et responsable unité voirie
- **Alain PETRA**, agent de terrain pompier volontaire, plus axé sur l'entretien des routes (passage épareuse et faucheuse d'accotement) et sur la mise en place des festivités et sur le PATA (point à temps automatique)
- **Arnaud PORTAL**, chef d'équipe et polyvalent dans l'ensemble des tâches du service
- **Rudy VIAUD**, agent de terrain ayant intégré l'équipe voirie depuis 1 an, polyvalent dans l'ensemble des missions
- **Olivier TALBOURDET**, agent de terrain pompier volontaire, plus axé sur l'entretien des routes (passage épareuse et faucheuse d'accotement).
- **Michel CHEVALIER**, agent de terrain polyvalent (absent sur la photo).



[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# ZOOM SUR LE FONCTIONNEMENT DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2022



De nombreux habitants de la commune nous interpellent sur la future gestion des ordures ménagères. Nous rappelons que celle-ci est à la charge de la Communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer qui a décidé d'harmoniser à l'ensemble du territoire la redevance incitative déjà en vigueur sur un certain nombre de communes. Nous ne souhaitons pas nous substituer à Lamballe Terre & Mer dans cet article, mais simplement apporter quelques éclaircissements à nos concitoyens, qui semblent un peu désorientés.

Le traitement des ordures ménagères est devenu un enjeu majeur de nos sociétés. Les coûts de traitement des ordures ménagères augmentent sensiblement et la valorisation des produits recyclables diminue d'année en année.

La Communauté d'agglomération, à l'instar de nombreuses autres collectivités, a décidé de remplacer la taxe "ordures ménagères" qui apparaît sur notre impôt foncier par une redevance qui fera l'objet d'une facture séparée comme l'eau et l'assainissement.

L'objectif est clair : impliquer chaque habitant qui devient responsable de ses déchets et de son tri, et freiner l'évolution des coûts.

Les deux principaux leviers pour optimiser la gestion des déchets sont :

- La réduction du volume d'ordures ménagères (poubelle marron).
- La qualité du tri pour éviter les refus de recyclage (poubelle jaune).

Le respect des consignes de tri est donc primordial pour faire baisser la facture de la collectivité et la facture individuelle.

Sur un plan pratique, il convient de distinguer trois grands types d'utilisateurs :

- Les habitats individuels,
- Les immeubles et habitats collectifs,
- Les professionnels, commerçants et administrations.

## HABITAT INDIVIDUEL

Le principe général défini par l'Agglomération consiste à effectuer une tournée tous les 14 jours, pour les ordures ménagères et une tournée tous les 7 jours ou 14 jours pour les emballages recyclables suivant les secteurs.

Concernant la redevance, le forfait annuel inclut :

**12** } levées de bacs marrons  
(ordures ménagères)

**26 ET 52** } levées de bacs jaunes  
suivant les secteurs (recyclables)

Les levées de bacs jaunes ne sont pas comptabilisées, et l'accès aux colonnes enterrées pour les recyclables reste en libre accès.

**12** } passages  
en déchèterie

Les levées supplémentaires des bacs marrons, le badge d'accès aux colonnes enterrées, ou les passages supplémentaires en déchèterie font l'objet d'une facturation complémentaire par l'agglomération Lamballe Terre et Mer.

## LES CAS PARTICULIERS

Certaines maisons sont inaccessibles pour des raisons techniques. Dans ce cas, les habitants ne disposent pas de bacs marrons, mais disposent d'un badge permettant 52 accès annuels aux colonnes enterrées destinées aux ordures ménagères, dans le même cadre forfaitaire.

Concernant les résidents secondaires, qui en font la demande, le forfait de 12 levées de bacs marrons peut être remplacé par un forfait comprenant 5 levées de bacs marrons et un badge comprenant 17 accès aux colonnes enterrées. Notons que 3 nouvelles colonnes enterrées verront le jour en 2022 et 2023 (cf carte ci-dessus).

## LES TARIFS

Le tarif de base dépend du nombre d'occupants du logement individuel :

1 à 2 pers.	Bac marron de 140 L	159 € par an	Levée sup. 2.38 €
3 à 4 pers.	Bac marron de 240 L	217 € par an	Levée sup. 4.08 €
5 pers. et +	Bac marron de 340 L	274 € par an	Levée sup. 5.78 €

À titre d'exemple une famille de 4 personnes qui dispose d'un bac de 240 L et qui présente sa poubelle marron toutes les 2 semaines (26 levées) devra régler :

**Forfait de base pour 12 levées : 217 €**  
**+ 14 levées hors forfait x 4.08 € : 57.12 €**  
**Soit un total annuel de 274.12 €**

Cette famille pourra en plus acheter un badge pour 10 passages en colonne enterrée pour 20 €.

## LES IMMEUBLES ET HABITATS COLLECTIFS

LTM a transféré aux syndicats la charge de la gestion des bacs et l'obligation de disposer d'un local fermé. Les collectes sont hebdomadaires et le tarif collectif est spécifique. À charge du syndicat de le répercuter.

## LES COMMERÇANTS, RESTAURATEURS ET ADMINISTRATIONS

Les activités économiques disposent de forfaits spécifiques sur le même principe avec des bacs de 750 L et une fréquence de ramassage de 1, 2 voire 3 par semaine en période estivale.



## OPINIONS

### MAJORITÉ

### La position de la commune sur le nouveau mode de collecte des déchets

La Mairie de Pléneuf-Val-André reconnaît l'intérêt du principe de la redevance incitative, qui incite chacun à optimiser son tri de déchets.

Cependant nous avons attiré l'attention de Lamballe Terre & Mer sur le caractère particulier de notre commune.

- Population qui passe de 4 000 hab. à 33 000 hab. en période estivale.

- Inadéquation de la collecte en bacs tous les 15 jours pour les résidents secondaires (qui ne peuvent pas récupérer leur bac le lundi matin) et les locations qui sont le plus souvent hebdomadaires.

- Augmentation des déposes sauvages, et explosion des coûts de propreté urbaine qui restent à la charge de la commune.

Les dernières saisons ont montré la difficulté de tenir propre les abords des colonnes enterrées lors des week-end de forte affluence. De même les corbeilles urbaines qui sont destinées à garder la chaussée, la digue et le port propres ne sont pas destinés aux sacs d'ordures ménagères de certains indélécats.

La redevance incitative ne doit pas devenir une incitation à se débarrasser de ses ordures ménagères à moindre coût.

Concernant les résidences secondaires, nous avons obtenu pour Pléneuf-Val-André et Erquy que le badge permettant l'accès aux colonnes enterrées soit inclus dans le forfait. À titre de comparaison, les résidents secondaires des autres communes

littorales devront payer ce badge en plus de leur forfait.

Nous avons, par ailleurs, alerté Lamballe Terre & Mer sur la nécessité d'augmenter sensiblement les tournées de ramassage des bacs d'ordures ménagères et les vidanges des colonnes enterrées en période estivale.

De même, nous accompagnons les syndicats d'habitat collectif et les commerçants pour trouver avec l'Agglomération les solutions les mieux adaptées.

Enfin et surtout, nous restons vigilants concernant la propreté de notre commune qui reste une de nos priorités.



**THIERRY ROBERT**  
Adjoint travaux, piscine,  
voirie et environnement

## OPPOSITION

Collecte des déchets :  
une évolution inévitable.

Les règles de la collecte des déchets changent à partir cette année.

Pour les particuliers, les collectifs ou les professionnels, la facturation se fera sur la base d'une redevance et non plus sous la forme de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (qui était basée sur la valeur locative du logement).

L'objectif visé est simple : que chacun paye en fonction du service rendu.

A cette redevance forfaitaire de base, qui incitera à trier davantage et à produire moins de déchets, il sera possible d'avoir des levées de bacs supplémentaires moyennant un coût additionnel pour chacune de ces levées.

Pour les particuliers, chaque levée de la poubelle marron au-delà de 12/an donnera lieu à un supplément dont le prix dépend du modèle de bac. Les résidences secondaires pourront choisir un forfait incluant un badge

d'accès aux colonnes de dépôt. Le tri (poubelles jaunes) sera lui collecté chaque semaine.

Quelles sont les raisons de ces évolutions ?

La première est d'ordre réglementaire. La loi oblige dorénavant les collectivités à harmoniser la collecte et leur facturation sur tout le territoire. Notre intercommunalité a retenu le principe de la redevance incitative.

La seconde est liée aux conditions d'élimination des déchets. Il est important de rappeler qu'une partie des déchets était auparavant exportée en Asie. Ces filières sont aujourd'hui proscrites. Nous allons également vers l'interdiction totale de l'enfouissement. Il faut donc des outils performants et aux normes pour absorber les quantités collectées et optimiser leur valorisation. Cela a

un coût : les usines de traitements de Kerval de Planguenoual et Ploufragan représentent à ce jour 45 % du budget déchets de LTM.

Il faudra donc irrémédiablement trier davantage et baisser notre production de déchets. Ce passage à un système incitatif est un des moyens pour y parvenir.

Nous pourrions aussi investir à l'échelon communal dans un broyeur végétal communal et l'installation de composteurs.

Œuvrons collectivement pour la réussite de cette action plus juste et équitable. Parions sur une maîtrise de ces coûts d'élimination grâce à une meilleure valorisation des déchets.



THIBAUT CARFANTAN  
EMMANUEL LE MAITRE  
DOMINIQUE PORTAL  
Un projet de ville pour  
des projets de vie  
tcarfantan@gmail.com

## OPPOSITION

## Transition écologique : Comment être efficace ?

Selon le dernier rapport du GIEC\*, 50 à 70% des leviers d'action pour la transition écologique se situent au niveau local. Les communes sont ainsi en première ligne, notamment, en raison de leurs compétences sur l'aménagement de la ville, des pouvoirs de police du Maire et de leur stratégie de développement des services. Les équipes municipales sont par ailleurs confrontées aux conséquences de la crise écologique (pollutions et impératifs de l'adaptation).

Il s'agit donc de calibrer l'action publique locale de façon ambitieuse mais réaliste en se projetant dans l'avenir (2030/2050) et de différencier les actions structurantes des mesures symboliques.

Pour être efficace, il faut se garder de l'isolement et rechercher tous les partenariats possibles (LTM, communes limitrophes, Agence bretonne de la biodiversité, LPO, VivArmor Nature, Association pour la Protection des Animaux Sauvages, etc...). Cela suppose, en particulier, que les élu.e.s de notre commune s'impliquent dans les programmes portés par l'intercommunalité pour l'ensemble de notre territoire (habitat, mobilité, gestion des déchets, eau et assainissement, trame bleue, atlas de la biodiversité).

Pour la mise en place d'un projet communal cohérent, notre groupe a d'ores et déjà formulé un ensemble de propositions intitulé « Engager notre collectivité dans les transitions

énergétique et écologique... » le 2 juillet 2021.

Le réchauffement et le dérèglement climatique mais aussi les menaces accrues sur la biodiversité exigent en effet, de chaque collectivité territoriale des engagements forts et des actes.

Dans cette optique, tout en sachant que la sensibilisation de la population et la mobilisation des citoyen.ne.s (CESEL) aux enjeux du changement climatique sont fondamentales, nous prendrons toutes les initiatives nécessaires pour que le conseil municipal soit en mesure de se prononcer sur l'adoption d'un programme d'actions permettant de promouvoir les transitions énergétique et écologique. \*\*



LES ÉLU(E)S DU GROUPE  
D'OPPOSITION « ALTERNATIVE  
SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE »  
HAKIM HOCINE, LISA THOMAS  
ET MICHEL COUDRAY  
hakim.hocine22@gmail.com  
06 84 35 00 37

\* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

\*\* Tribune rédigée le 9 décembre 2021

## Sortie nature D'un monde à l'autre : entre sentier côtier et estran

DIMANCHE 16 JANVIER

Stanislas, animateur nature pour La nature à votre porte - que certains ont rencontré lors des sorties Au près de mon arbre, propose une petite balade entre sentier côtier et estran la découverte de la biodiversité de deux mondes bien différents. Les animaux et les plantes rencontrés dans cette zone où la terre et la mer se rencontrent, auront bien des anecdotes à révéler.

**+** 15 personnes maximum. Tarif : 8 € / adulte. Longueur du parcours : 4 km  
Inscriptions au 06 42 82 40 80 lanatureavotreporte@gmail.com

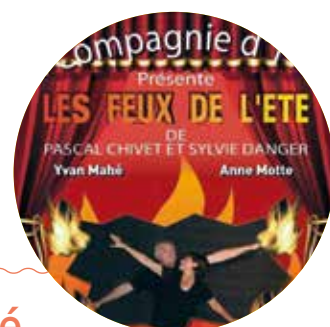


## Spectacle Place aux Mômes avec la Compagnie Ni "Des pieds et des mains" SAMEDI 19 FÉVRIER À 16 H 30 SALLE DU GUÉMADEUC

"Des Pieds et des Mains" nous emmène dans le cabaret de Léon. Un cabaret où rien ne se passe, tout se dépasse. A croire que le cabaret lui-même n'en fait qu'à sa tête. Léon est grognon, il n'aime pas trop les gens, encore moins les paravents et surtout pas les contretemps, mais il adore jouer à « slapa » ...

C'est avec tendresse que le public s'attache à ce personnage à la fois cabotin, maladroit, têtu et souvent arrogant, qui va faire des pieds et des mains pour aller, avec l'aide du public, au bout de son spectacle.

**+** Durée : environ 45 min. A partir de 5 ans. Entrée libre, pas de réservation, jauge 180 personnes maximum. Le pass sanitaire sera demandé pour les + de 12 ans.



## Les Feux de l'été par la Compagnie d'Yvias SAM. 15 JANVIER À 20 H 30 ET DIM. 16 JANVIER À 15H

C'est le mois de juillet. Exceptionnellement Jean-Pierre et Véro ne sortent pas le camping-car. Il fait beau, c'est le 14, ils décident de recevoir leurs amis. Véro revient des courses en catastrophe. Jean-Pierre doit s'occuper du jardin et du barbecue. Il est 19 h : derniers préparatifs, discussions existentielles, invités diversement appréciés, problème d'intendance, ... Seront-ils prêts à l'heure ?

**+** Salle du Guémadeuc, spectacle proposé par l'Amicale des Employés communaux

## VIE MUNICIPALE



## LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

(sous réserve de modification)  
à 19 h salle du Conseil municipal

27 janvier  
24 février  
24 mars  
28 avril  
19 mai  
16 juin  
7 juillet



DATE LIMITE D'INSCRIPTION  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
jusqu'au 4 mars 2022



pleneuf-val-andre.fr  
"mes démarches en ligne"



Suivez les conseils municipaux en  
direct depuis votre salon ou en  
retransmission via le nouveau site web  
de la commune :  
pleneuf-val-andre.fr



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE  
A compter de la date anniversaire  
de leurs 16 ans, les jeunes hommes  
et les jeunes filles doivent venir  
se faire recenser en mairie munis  
du livret de famille et d'une pièce  
d'identité. Sans cette démarche  
obligatoire, il est impossible de  
passer son permis de conduire  
ou de s'inscrire aux concours et  
examens publics.



**MARIAGES**

- 25/09 NOWAKOWSKI Mélodie & PETIT Richard  
25/09 KIHARA Yuya & MAUGÈRE Zoé

**NAISSANCES**

- 22/09 Elyna MARCQ de Alexandre MARCQ & Marine ROY  
25/09 Elie DANIEL de Laurent DANIEL & Léa PRISER  
29/09 Marguerite BOULLET de Paul-Henri BOULLET & Delphine KANENGIESER  
05/10 Alexio CROLAIS de Sylvain CROLAIS & Sabrina ROUSSEAU  
27/10 Rose KROCZEK de Vincent KROCZEK & Eloïse AUBRY  
05/11 Diégo CHANTEAU de Thomas CHANTEAU & Cassandra RESMOND  
07/11 Sacja LESSARD de Antoine LESSARD & Marine FROMENT

**DÉCÈS**

- 14/09 Odile GUYOMARD ép MICHEL, 84 ans  
19/09 Nicolas RICHARD, 41 ans  
21/09 Suzanne LEFOULON veuve ARNAUD, 98 ans  
01/10 Yvonne LE TIEC veuve OLLIVIER, 97 ans  
04/10 Jean MORVAN, 88 ans  
05/10 Yvonne DRUILLENNEC veuve NEDELEC, 86 ans  
08/10 Denise LEGRAND ép SORGNIARD, 91 ans  
08/10 Suzanne TIERCELIN veuve MARTINE, 108 ans  
11/10 Lionel PASTOR, 59 ans  
17/10 Josette PRIAULT, 82 ans  
21/10 Jacqueline BETTO, 95 ans  
25/10 Pierre OLLIVIER, 84 ans  
05/11 Gabrielle FRULIO veuve LE BRAS, 98 ans  
10/11 Renée LEBEAUX veuve MATUSIAK, 94 ans  
11/11 Madeleine MICHELLE veuve BOUVARD-COCONET, 89 ans  
13/11 Francine DADIAN veuve LAVIGNE, 92 ans  
16/11 Mariélène CROLAIS, 75 ans

**PERMIS DE CONSTRUIRE****DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- SOUDANAS Françoise, 15 rue des Guérets, Transformation d'un garage en pièce habitable
- JEAN-JACQUES Pierre-Yves, 18 rue Théodore Botrel, Modification d'ouvertures et terrasse surélevée
- BENIKHLEF Ali Alain, 40 rue du Tertre Oro, Création d'une ouverture, conduit de cheminée
- SIMONET Xavier, 19 rue de la Motte, Edification de clôtures
- THONIER Loïc, 11 chemin des Villes Guinio, Edification d'une clôture
- MIGNOT Charlotte, 31 rue de Saint-Alban, Changement des menuiseries
- GALBIN Guillaume, 20 rue du Cabestan, Abri de jardin
- SAS ADEKWATTS, 20 rue du Moulin à Vent, Installation de panneaux photovoltaïques
- REBOURS Joseph, 22 rue des Glaïeuls, Pose d'une fenêtre de toit
- ROBERT Capucine, 26 rue du Minihiy, Changement de destination d'un garage en commerce
- DELANNEE Olivier, 37 rue du Cabestan, Edification d'une clôture
- COUAPPAULT René et Isabelle, 8 rue Clémenceau, Piscine
- RAULT Gisèle, 30 route des Banches, Détachement de deux terrains à bâtir
- VIONNET Pascal, 18 B rue de la Boulaie, Changement des menuiseries
- FORTIN Jean, 44 chemin des Dimes, Terrasse surélevée
- D'INCA Virginie, lieu-dit La Vallée de la Flora, Installation de deux portails et d'un portillon
- OGECE ECP (M. BEAUVY), 39 rue de la Mer, Installation de deux préaux
- JENOUVRIER Thierry, 3 rue Robert Surcouf, Pose de deux fenêtres de toit
- BELAIDI Ahmed, 1 rue de la Moinerie, Modification de clôture
- SARL OPEN ENERGIE, 4 allée des Marettes, Installation de 9 panneaux photovoltaïques
- FOLIARD Jacques, 8 bis rue de la Cotière, Changement des menuiseries
- BONNETE Josette, 33 avenue du Général Leclerc, Abri de jardin
- LINTANF Charly, 103 rue Clémenceau, Transformation d'une porte-fenêtre en fenêtre
- COGORDAN Albert, 35 rue du Cabestan, Edification d'une clôture
- COLLET Christian et Nicole, 15 rue Armand Vignerot, Edification d'une clôture
- TURQUAIS Pascal, 5 rue des Bignons, Modification de l'aspect extérieur

- ROHON Chantal, 7 route de la Porte Boissel, Détachement d'un terrain à bâtir
- QUEMENER Jean-Yves et Catherine, 36 bis rue Clémenceau, Pose d'un garde-corps
- HARDY Monique, 1 bis route des Galimènes, Changement des menuiseries et création d'ouvertures
- PLEVIN Christine, 6 rue Marie Madeleine Quérangal, Pose d'une fenêtre de toit
- RISCH WEBER Catherine, rue du Port, Edification d'une clôture
- LE MAGOREC Jean-Claude, 9 allée des Iris, Véranda
- GRUGET Pierre, rue de la Cour, Détachement d'un terrain à bâtir
- LAUMAILLIER Christian, 11 rue des Glaïeuls, Abri de jardin
- LEHN Andrée, 8 rue de Saint-Mathurin, Construction d'un auvent en jonction de deux bâtiments
- SCI ENTRE TERRE ET MER (M. MERLE André), 90 rue Amiral Charner, Création de 6 ouvertures
- LECLERC Henry, 15 avenue d'Aubert, Abri de jardin
- SCHUELER Kess-Hein et Emmanuelle, 29 rue de Lamballe, Terrasse surélevée
- BOILET Yves, 45 rue Clémenceau, Abri de jardin
- SCI VERDELET (M. LHUILLERY Nicolas), 14 Rue Louis Percepied, Piscine
- TEL Nolwenn, 11 rue des Kermelins, Edification de clôture Commune de Pléneuf-Val-André, Parc de l'Amirauté, Coupes et abattages d'arbres dans un espace boisés classés
- STOCKER Louis, rue du petit Train, Détachement d'un terrain à bâtir

**PERMIS ACCORDÉS**

- NABUCET Christian et Marlène, 9 bis route du Temple, Carport accolé à la maison existante
- FRABOULET Pierrick, 4 chemin de la Verdrière, Ajout de la surface de l'abri de jardin et détails apportés aux éléments «pare-vue»
- BENOIST Daniel et Régine, 2 rue Gustave Caillebote, Modification de l'enduit et intégration d'un carport
- LANGEARD Sylvain et Sylvie, route des Banches, Construction d'une maison individuelle
- SOPLEX CENTRE E.LECLERC, rue de Saint Alban, Démolition et reconstruction de la station-service
- COMMUNE DE PLENEUF-VAL-ANDRE, 57 rue de la Jeannette, Extension du funérarium
- DUPREY Patrick et Valérie, 7 rue Anatole Le Braz, Extension d'habitation et création d'un nouvel accès
- HEARD Stéphane et OLLIVIER Françoise, 5 impasse des Murs Blancs, Démolition et construction d'une maison individuelle

**CIMETIÈRES****PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON AU CIMETIÈRE DU CENTRE**

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La

liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le 17/01/2022 à 11h en présence de Monsieur TORCHE Jean-Luc, adjoint au Maire de la commune et de Monsieur SCHMID Jean-Jacques, conseiller délégué de la commune. Le Maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.





# AGENDA



20<sup>H</sup><sub>30</sub>  
SAM **15**  
JAN

## Les Feux de l'été

15<sup>H</sup><sub>00</sub>  
DIM **16**  
JAN

par la Compagnie d'Yvias, Salle du Guémadeuc,  
spectacle proposé par l'Amicale des Employés communaux



JEU **27**  
JAN

## Conférence UTL sur la Russie post-soviétique

au Casino du Val-André



voir en page 14

21<sup>H</sup><sub>00</sub>  
SAM **29**  
JAN

## Boeing Boeing - Théâtre

avec Paul Belmondo, Valérie Bègue,...



casino-valandre.partouche.com



JEU **3**  
FEV

## Conférence UTL sur le saxophone

au Casino du Val-André



pleneuf-val-andre.fr

SAM **19**  
FEV

## Place aux Mômes



voir en page 16



21<sup>H</sup><sub>00</sub>  
SAM **12**  
FEV

## Duos sur canapé - Théâtre

avec Bernard Menez, Michel Guidon,...

21<sup>H</sup><sub>00</sub>  
SAM **26**  
FEV

## Stationnement alterné - Théâtre

De Ray Cooney par les Calamars Endiablés

## OPÉRATION BROYAGE DE SAPINS

à Pléneuf-Val-André

### Collecte des sapins du 5 au 18 janvier 2022

Ne pas laisser les sacs à sapins, pas de décorations, pas de neige artificielle.

### Où les déposer ?

Parking du Guémadeuc  
Parking de la Moinerie  
Parking du cimetière (rue Armand Sorgniard)  
Parking du Pont-Gagnoux

### Broyage le 19 janvier

Il servira de compost pour les massifs de la commune.



EXPOSITIONS  
SALLE DES RÉGATES  
À PARTIR DU 7 FÉVRIER

PROGRAMMATION EN COURS



INFOS LAMBALLE  
TERRE & MER AGGLO

Communauté d'Agglomération  
Lamballe Terre et Mer - 02 96 50 00 30  
lamballe-terre-mer.bzh

### A L'ATTENTION DES JEUNES

#### LES ATELIERS

Mon 1<sup>er</sup> CV, ma 1<sup>er</sup> lettre de motivation pour un stage ou pour un job saisonnier

Mercredi 26 janvier 2022 de 13h30 à 15h30  
- Lamballe Armor

### LES MARDIS DES POSSIBLES

Premier logement, premières démarches, premier loyer...

Temps d'échange pour avoir les clés ! Mardi 25 janvier 2022 de 18 h à 19 h - Lamballe-Armor

### SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Découverte des métiers et faire ses choix en matière d'orientation : tous les mercredis et un samedi sur deux à la SIJ - Lamballe-Armor



BP 6 - 31 rue de l'Hôtel de Ville - 22 370 Pléneuf-Val-André  
02 96 63 13 00 / ville.pva@pva.bzh

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h Permanence chaque samedi 9h-12h. Les services techniques sont fermés au public l'après-midi.

Retrouvez-nous sur :

Service funéraire | Marbrerie | Contrat obsèques

**[ POMPES FUNÈBRES  
La Flora ]**

Chemin Romain - St-Alban | 02 96 75 06 49 | 06 38 64 61 93  
pompesfunebres.laflora@gmail.com | pf-laflora.fr

**Denis BERTRAND** Paysagiste

- Création de Jardin de A à Z
- Maçonnerie ■ Élagage
- Plantation Gazon Clôture

3, rue du Poirier • 22400 SAINT-ALBAN  
Tél. 02 96 93 89 63 • Port. 06 61 93 71 31  
E-mail : bertranddenis1393@bbox.fr

**BERTRAND ENTRETIEN** Services à la personne

- Tous travaux d'entretien des espaces verts
- Tonte - Taille

**Déductible de vos impôts**

PEINTURE • DECORATION • RAVALEMENT

**Thierry Colas**

www.deco-colas.com

colas.thierry0349@orange.fr 22 400 SAINT-ALBAN  
06 23 06 44 67 - 02 96 69 89 33

**ADRIEN ALARME**

Alarmes - Télésurveillance - Coffres  
Vidéoprotection - Contrôle d'accès  
PPMS - SAV toutes marques

**8 Agences dans le Grand Ouest**  
Binic / Vannes / Lorient / Brest  
Perros-Guirec / Rennes / Laval / Nantes

**02 96 69 27 27**  
[www.adrienalarme.com](http://www.adrienalarme.com)

Service d'installation et de maintenance de systèmes de détection d'intrusion (NF 367-81) - Catégorie(s) ABC Certificat n° : 017/07/367-81

**MENUISERIE BLEVIN**  
GAËL SUHARD  
NEUF & RÉNOVATION

BOIS / PVC / ALU  
ISOLATION  
FERMETURES - STORES  
AGENCEMENT - PARQUET

PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ / ST-ALBAN  
entreprise-blevin@outlook.fr 02 96 72 93 94 - 06 83 41 03 53

**PONÇAGE / VITRIFICATION**

**JACKY SAINTILAN** PARQUET | ESCALIERS

jacky.saintilan@sfr.fr [www.jackysaintilan.com](http://www.jackysaintilan.com)

**02 96 72 75 94** 6 bis, rue du Champ Mareil  
**06 88 26 55 88** P.A. de Beau Soleil **HILLION**

**Villesalmon**  
Bâtiment  
Hillion / St-Cast

**MAÇONNERIE Neuf - Rénovation**  
Particuliers / Professionnels

www.maconnerie-villesalmon-22.fr contact@villesalmon.fr  
13, rue Grands Champs - Z.A. | HILLION **02 96 72 64 44**

**BRAULT PAYSAGE** la vie à l'avis CÔTÉ JARDIN

ENTRETIEN  
CRÉATION

CRÉDIT D'IMPÔT  
50% de réduction sur nos prestations d'entretien

**PLEBOULLE**  
06 79 50 93 62  
kvbrault@gmail.com

brault paysage

Spécialisation maçonnerie de jardin

PISCINE SPA SAUNA HAMMAM  
Installation Entretien Rénovation

**Bulles et SENSATIONS**  
ARTISAN INSTALLATEUR

Zone des Croix Roses  
22400 Saint-Alban

**02 96 32 97 72**  
[www.bullesetsensations.fr](http://www.bullesetsensations.fr)

AGENCE IMMOBILIÈRE  
TILLON BRETAGNE

**TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

[www.agencetillonbretagne.com](http://www.agencetillonbretagne.com)  
02 96 72 30 26 • 06 23 60 60 90

11, rue Foch • BP 11 • 22430 ERQUY • [contact@agencetillonbretagne.com](mailto:contact@agencetillonbretagne.com)



**Crêperie les Régates**  
Le Val-André

52 rue, Charles de Gannes **LE VAL-ANDRÉ**  
**02 96 72 21 41**



**LE POIRIER**  
**IMMOBILIER**

VENTE / ACHAT  
LOCATION  
ESTIMATION  
SUIVI PERSONNALISÉ

FNAIM

Suivi personnalisé de votre recherche de biens immobiliers

C. Cial du Poirier - ST-ALBAN **02 96 69 53 92**  
contact@lepoirierimmobilier.com www.lepoirierimmobilier.com  
CPI-2201-2017-000016557 - N° SIRET 825 212 517 000 31 - APE 7010Z - NAF 6831Z

**NOUVEAU** Apprentissage & formation continue en agriculture

**La Ville Davy** | Quessoy

Options Sportives

De la 4<sup>e</sup> au BTS

■ Pro ■ Techno ■ Général

SERVICES AGRICOLE AMÉNAGEMENT

**02 96 42 52 00**  
www.lavilledavy.fr

51, rue de la Corderie | **QUESSOY**

*grain de pollen*

**Fleuriste**  
Saint Valentin

15, route de St Alban  
22370 Pléneuf-Val-André  
graindepollen.22@gmail.com

**02 96 72 89 22**

**GLM** Artisan Motoriste  
**DÉPANNAGE - ENTRETIEN**  
GARAGE LEVEQUE

4x4 • Utilitaires • Camping cars • Tourisme  
Pneus • Carte grise

Z.A. Chemin Romain - SAINT-ALBAN **02 96 32 90 00**  
PNEUS Le Clos d'Abas - PLANGUENOUAL **02 96 32 95 77**  
garage.leveque@wanadoo.fr

**CMB Erquy-Pléneuf**  
2 Points de Vente,  
1 Equipe

Vos projets commencent ici !

Crédit Mutuel de Bretagne

**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ** 12 rue Pasteur - **02 96 72 23 64**  
**02 96 63 55 50** - 10 rue Clemenceau **ERQUY**

Crédit Mutuel Arkéa - S.A. coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.  
Siège social : 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relizac - Siren 775 577 018 - RCS Brest - N°oréal 07 625 585 10/2015.

**RE/MAX LIBERTY** Premier réseau d'agence immobilière dans le monde

Secteur Pléneuf-Val-André : **06 48 47 06 44**  
charles.ollivier@remax.fr **Charles OLLIVIER**

Agence de Languoux : 60 bis B, rue de Brest  
**09 66 80 35 23** - www.remax.fr/liberty

Contactez nous, nous vous accompagnons et nous recrutons !

**CONCEPT**  
CUISINE ET BAIN



**CENTRE C'AL DU POIRIER**  
**SAINT-ALBAN**  
(à droite d'Armor Lux)

**02 96 32 93 00**

**Quellan** depuis 1890  
Les ateliers

- Métallerie
- Menuiserie alu
- Dépannage
- Automatisme

**POINT FORT FICHET**

12bis, rue de Brest 22120 **Hillion** **02 96 33 06 79**  
www.serrurerie-ruellan.fr